

Les épreuves de français et de rédaction

Concours des catégories B et C

Benoît Priet

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2014

ISBN : 978-2-10-058211-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------------|
| Introduction..... | VII |
| Partie 1 – Connaissance de la langue..... | 1 |
| <i>Sous-partie 1 – Vocabulaire et sémantique.....</i> | <i>3</i> |
| 1 Définition, synonyme, antonyme..... | 5 |
| 2 Paronyme..... | 6 |
| 3 Homonyme..... | 8 |
| 4 Expression, proverbe..... | 11 |
| Exercices..... | 13 |
| Corrigés..... | 24 |
| <i>Sous-partie 2 – Orthographe.....</i> | <i>31</i> |
| 5 Lettres muettes..... | 33 |
| 6 Doublements de consonnes..... | 35 |
| 7 Mots difficiles..... | 36 |
| 8 Genre du nom et de l'adjectif..... | 37 |
| 9 Nombre du nom et de l'adjectif..... | 40 |
| 10 Homonymes grammaticaux..... | 44 |
| 11 Accord du verbe et du participe passé..... | 47 |
| Exercices..... | 51 |
| Corrigés..... | 67 |

Sous-partie 3 – Conjugaison et grammaire.....77

12 Forme verbale.....79

13 Conjugaison82

14 La concordance des temps.....87

15 Nature grammaticale.....89

16 Fonction grammaticale.....94

Exercices99

Corrigés..... 115

Partie 2 – Les épreuves rédactionnelles..... 125

Sous-partie 1 – Principes généraux de rédaction..... 127

17 Maîtriser son écrit sur la forme..... 129

18 Maîtriser son écrit sur le fond 134

19 Étudier un texte 136

Exercices 140

Corrigés..... 142

Sous-partie 2 – Résumé..... 145

20 Aspect technique du résumé..... 147

21 Aspect pratique du résumé 150

Exercices 152

Corrigés..... 156

Sous-partie 3 – Questions sur texte..... 159

22 Relever un argument, un exemple, un mot
ou une expression..... 161

23 Justifier un argument, un exemple..... 163

| | |
|---|------------|
| 24 Expliquer un argument, un exemple, un mot ou une expression..... | 164 |
| 25 Discuter une idée, argumenter | 166 |
| Exercices | 170 |
| Corrigés..... | 175 |
| <i>Sous-partie 4 – Composition, dissertation</i> | 181 |
| 26 Analyser le sujet et construire la problématique..... | 183 |
| 27 Élaborer le plan de la copie | 185 |
| 28 Rédiger l'introduction et la conclusion | 188 |
| 29 Rédiger le devoir | 189 |
| Exercices | 190 |
| Corrigés..... | 193 |

INTRODUCTION

L'objectif de cet ouvrage est de vous donner les règles essentielles pour réussir les épreuves de français dans les concours de la fonction publique des catégories B et C mais aussi et surtout de vous offrir un entraînement complet pour tout format d'épreuve.

Vous constaterez en découvrant les épreuves de vos concours (nous vous renvoyons pour cela à des ouvrages plus spécialisés dans notre collection) que le français y est toujours présent, mais sous des formes très variées.

Le plan de cet ouvrage est simple.

La première partie est consacrée à la connaissance de la langue et permet à la fois de progresser dans la rédaction (vocabulaire, orthographe, conjugaison), mais aussi d'être plus précis pour les questions de langue.

La seconde partie est consacrée aux différentes épreuves rédactionnelles. Elle présente la méthodologie générale, puis les méthodes propres à chaque format d'épreuve.

Comment utiliser cet ouvrage ?

Il doit être employé comme un livre d'entraînement. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de vous proposer un nombre important d'exercices. Ceux-ci sont de niveau progressif. Dans la première partie, ils comptent toujours 10 questions pour que vous puissiez vous auto-évaluer selon le même barème et repérer vos points forts et points faibles. Dans la seconde partie, les exercices sont également progressifs en termes de difficulté et de durée. Exploitez bien cette progressivité pour vous juger, en partant du principe que les exercices les plus difficiles sont du niveau des catégories B.

Quelle partie pour quel concours ?

Quel que soit votre concours, vous devez maîtriser la première partie de l'ouvrage. En effet, même si vous n'avez aucune question de français (ce qui est assez rare), vous serez jugés sur la qualité de vos productions écrites, ce qui requiert du vocabulaire, une bonne orthographe, la maîtrise de la conjugaison.

Concernant la seconde partie, vous ciblez ce qui correspond le plus à votre concours, sans oublier que les autres sous-parties peuvent être également utiles et que les textes sélectionnés sont toujours conformes à ce qui est susceptible d'être proposé aux candidats en situation réelle.

Présentation des épreuves

Connaissance de la langue :

- Épreuve sous forme de Q.R.O.C. (Questionnaires à réponses ouvertes courtes) : cela permet de vérifier à l'aide de réponses concises les connaissances du candidat. Le candidat doit écrire le mot ou l'expression qu'il trouve sur feuille libre ou dans un tableau incomplet. Ces épreuves peuvent être associées aux épreuves rédactionnelles, notamment avec les questions sur texte.
- Épreuve sous forme de Q.C.M. (Questionnaires à choix multiples) : elle permet d'évaluer facilement le niveau du candidat en français. Le candidat doit compléter une grille de réponses en cochant ou noircissant des cases.

La plupart du temps la durée des épreuves est d'1 heure ou 1 heure 30 et leur coefficient de 1 à 3.

Les questions de français peuvent faire l'objet seules du questionnaire ou bien être associées à des questions de culture générale ou de mathématiques.

Les questions en Q.C.M. comportent, suivant la difficulté du concours, de 3 à 4 propositions (rarement 5) dont une seule est correcte. Cela requiert des connaissances mais aussi de la stratégie. L'une des spécificités du Q.C.M. est que le plus souvent une des réponses est improbable voire fantaisiste. Il faut savoir l'éliminer immédiatement.

Exemple

Quel est le sens du mot *labile* ?

- A. changeant
- B. adroit
- C. discret

Réponse : A. Il faut éliminer la B. qui renvoie à habile. Même si vous ne connaissez pas le mot, vous avez tout de même une chance sur deux. C'est mieux qu'une sur trois.

Épreuves rédactionnelles :

- Résumé d'un texte en un nombre de mots ou de lignes imposé. Le candidat doit respecter des contraintes de longueur et conserver toutes les idées essentielles dans son texte.
- Questions sur texte, discussion sur des extraits de ce texte. Trois à dix questions sont posées sur un texte faisant entre trois quarts d'une page et deux pages. Certaines questions appellent des réponses courtes (Q.R.O.C.), d'autres de l'argumentation.
- Composition, dissertation (avec ou sans le support d'un texte). Une question est posée au candidat, avec ou sans texte à l'appui. Il faut rédiger un texte faisant deux à cinq pages selon le temps accordé.

La durée d'une épreuve rédactionnelle est comprise entre 1 heure et 3 heures selon la difficulté avec un coefficient compris entre 2 à 3.

Le but est d'évaluer l'aisance rédactionnelle, la compréhension, l'esprit de synthèse, la structuration du raisonnement selon le type d'épreuve proposée.

Connaissance de la langue

| | |
|--|----|
| 1 Vocabulaire et sémantique | 3 |
| 2 Orthographe..... | 31 |
| 3 Conjugaison et grammaire..... | 77 |

Bon à savoir

La connaissance de la langue française est indispensable pour les concours de la fonction publique que ce soit pour affronter des épreuves de rédaction dans lesquelles les erreurs de construction ou de syntaxe sont sanctionnées ou bien pour affronter des épreuves de vocabulaire, d'orthographe, de grammaire.

Dans cette partie, nous étudierons trois thèmes principaux :

- Vocabulaire et sémantique ;
- Orthographe ;
- Conjugaison et grammaire.

Ces thèmes sont indispensables pour tout candidat à un concours de catégorie B ou C. L'entraînement progressif qui suit chaque thème vous permettra de progresser et de vous évaluer.

Vocabulaire et sémantique

| | | |
|----------|--------------------------------------|----|
| 1 | Définition, synonyme, antonyme | 5 |
| 2 | Paronyme | 6 |
| 3 | Homonyme | 8 |
| 4 | Expression, proverbe | 11 |

Que faut-il savoir ?

En travaillant ce thème, vous devez avoir pour objectif de savoir valoriser le vocabulaire acquis dans les épreuves rédactionnelles mais aussi dans les Q.C.M. et Q.R.C.

Dans les épreuves rédactionnelles (résumés, notes de synthèse, questions sur texte, discussions, compositions), le candidat verra sa copie valorisée s'il est capable d'utiliser un vocabulaire riche et adapté. Il faut éviter les répétitions, les confusions de paronymes ou d'homonymes et l'utilisation d'expressions à mauvais escient et savoir les définir dans les questions sur texte.

Dans les épreuves de Q.C.M. et Q.R.C., les questions de vocabulaire sont moins fréquentes que les questions d'orthographe ou de grammaire. Elles sont cependant récurrentes. Pour réussir, il faut savoir :

- retrouver ou indiquer la bonne définition d'un mot, son synonyme, son antonyme ;
- identifier un paronyme, le définir, choisir le bon pour compléter une phrase ;
- identifier un homonyme, le définir, choisir le bon pour compléter une phrase ;
- retrouver la bonne signification d'une expression, d'un proverbe ou d'un mot dans un proverbe ou compléter une expression, un proverbe.

Définition, synonyme, antonyme

Une **définition** indique la signification qu'un mot ou qu'une expression a ou peut avoir.

Un **synonyme** est un mot qui a ou peut avoir la même signification qu'un autre.

Un **antonyme** est un mot de sens contraire à un autre mot.

Dans les épreuves de Q.C.M. et Q.R.C. et de questions sur texte les mots qui font l'objet de questions sont d'un registre soutenu, mais tout candidat est susceptible de les avoir déjà employés ou entendus. Ce sont des mots de vocabulaire général, principalement des noms, des adjectifs et des verbes.

Pour trouver la réponse, il faut mettre en contexte le mot proposé, c'est-à-dire construire une phrase dans laquelle le mot pourrait être convenablement employé.

Exemple

Quel est le synonyme du mot péremptoire ?

- A. confus
- B. profond
- C. catégorique

Réponse : C. On peut dire : « Il parle en employant un ton péremptoire ». Cela signifie que ce qu'il dit n'a pas à être discuté.

Parmi les mots à définir, vous trouverez certains termes de grammaire (verbe transitif, voix passive, complétive, interjection, etc.) dont la signification vous sera rappelée plus loin, mais aussi des figures de style. Voici les plus importantes suivies d'un exemple.

| | |
|---------------------|--|
| Métaphore | Emploi d'un terme dans un sens figuré (ex. : Il pleut des <u>cordes</u>). |
| Oxymore | Association de termes opposés (ex. : Cette <u>obscur</u> clarté). |
| Euphémisme | Atténuation d'idée déplaisante (ex. : Un <u>malentendant</u> ⇒ un sourd). |
| Litote | Atténuation pour suggérer plus (ex. : Je <u>ne vous déteste pas</u> ⇒ je vous aime). |
| Hyperbole | Exagération pour faire une mise en relief (ex. : Il est <u>mort</u> de honte). |
| Métonymie | Désignation d'une chose par une autre liée (ex. : <u>Boire un verre</u>). |
| Allitération | Répétition d'une sonorité consonantique (ex. : <u>A</u> boli <u>b</u> ibelot d'inanité sonore). |
| Assonance | Répétition d'une sonorité de voyelle. |
| Anaphore | Répétition d'un mot en début de phrase (ex. : <u>Mon bras</u> qu'avec respect toute l'Espagne admire, / <u>Mon bras</u> qui tant de fois défendit cet empire). |
| Périphrase | Évocation d'un élément en plusieurs mots (ex. : La <u>ville lumière</u> ⇒ Paris). |
| Ellipse | Suppression de mots (ex. : Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je <u>fait fidèle</u> ?). |

Paronyme

Un paronyme est un mot qui ressemble à un autre mot mais qui a un sens différent (*précepteur et percepteur, vigile et vigie, etc.*).

Le nombre de mots qui ont un paronyme en français est assez limité. Ce sont donc souvent les mêmes sur lesquels portent les questions. Voici les principaux et leurs sens.

abhorrer : détester.

arborer : porter avec fierté.

abjurer : renoncer.

adjurer : demander avec instance.

acception : signification.

acceptation : accord.

affiler : aiguiser.

effiler : défaire fil à fil (ou) rendre mince.

affinage : amélioration finale d'un produit.

affinement : action de rendre fin.

agonir : insulter.

agoniser : mourir.

alternance : succession alternée.

alternative : choix.

amnistie : pardon général.

armistice : suspension des combats.

anoblir : donner un titre de noblesse.

ennoblir : donner de la dignité.

apurer : vérifier des comptes financiers.

épuré : rendre pur.

assentiment : consentement.

ressentiment : désir de vengeance.

avanie : affront, offense.

avarie : dommage matériel subi lors d'un transport.

brume : brouillard léger.

bruine : pluie fine.

capiteux : qui enivre.

captieux : qui veut induire en erreur.

clouer : fixer avec des clous.

clouter : garnir de clous.

collision : choc.

collusion : entente secrète.

conjoncture : situation, circonstances.

conjecture : supposition.

croasser : crier, tel un corbeau.

coasser : crier, telle une grenouille.

découpler : séparer un couple.

décupler : multiplier par dix.

dénouement : fin d'une intrigue.

dénuement : misère, pauvreté.

déplier : étendre, ouvrir un objet.

déplisser : ôter les plis d'un objet.

édile : magistrat chez les Romains.

idylle : amourette.

effraction : fracture d'une ouverture pour voler.

infraction : violation d'une loi.

élucider : résoudre.

éluder : éviter.

épancher : communiquer des sentiments.

étancher : arrêter.

exode : émigration massive.

exorde : début d'un discours.

flagrance : qualité de ce qui est flagrant.

fragrance : odeur agréable.

grabat : lit inconfortable.

gravats : débris d'un bâtiment.

gradation : progression par degrés.

graduation : échelle graduée.

habileté : qualité de celui qui est habile.

habilité : autorisé.

hiverner : passer l'hiver à l'abri.

hiberner : passer l'hiver endormi.

idiome : langage propre à un groupe.

idoine : adapté.

importun : qui dérange.

opportun : qui arrive au bon moment.

inanité : inutilité.

inanition : faiblesse par sous-alimentation.

inclinaison : état de ce qui est penché.

inclination : penchant naturel.

infecter : contaminer.

infester : envahir, ravager.

magnificence : qui est magnifique.

munificence : générosité somptueuse.

perpétuer : faire durer, transmettre.

perpétrer : commettre.

pogrom : massacre, pillage.

prodrome : signe annonciateur.

prédiction : annonce du futur.

prédication : instruction religieuse.

prescrire : ordonner ou recommander.

proscrire : interdire.

somptueux : magnifique, fastueux.

(dépense) **somptuaire** : de luxe.

suggestion : fait de suggérer, d'influencer.

sujétion : soumission.

vénéneux : qui renferme un poison.

venimeux : qui a du venin.

vigie : surveillance.

vigile : veille d'une fête religieuse (ou) veilleur de nuit.

3 FICHE

Homonyme

Un **homonyme** est un mot qui se prononce (homophone) ou s'écrit (homographe) de la même façon qu'un autre, mais n'a pas la même signification. *Un page* et *une page* sont des homographes ; *un saut* et *un sot* sont des homophones.

Ce sont surtout les homophones qui sont difficiles tant pour leur signification que leur orthographe.

Le nombre de mots qui ont un homonyme en français est assez limité. Ce sont donc souvent les mêmes sur lesquels portent les questions. Voici les principaux et leurs sens.

acquis : possession, acquisition.

acquit : acquittement, soulagement.

air : gaz respirable (ou) mélodie.

aire : surface.

ère : période.

erre : vitesse en régression.

haire : chemise de pénitence.

hère : misérable.

aliéné : fou.

aliéner : asservir (ou) vendre.

anche : languette vibrante du bec des instruments de musique.

hanche : partie du corps.

appas : charmes.

appât : produit utilisé pour attirer.

are : mesure agraire.

arrhes : avance financière.

art : création esthétique.

hart : pendaison.

auspices : présages, plutôt favorables.

hospice : maison d'accueil des pauvres.

bailler : donner.

bâiller : ouvrir la bouche par fatigue, faim.

bayer : *bayer aux corneilles*, rêvasser.

balade : promenade.

ballade : poème chanté.

ban : bannissement.

banc : siège.

cahot : saut d'un véhicule sur sol inégal.

chaos : désordre.

cane : femelle du canard.

canne : bâton de soutien.

catarrhe : irritation du nez, de la bouche.

cathare : hérétique.

ceint : verbe ceindre, entourer.

sain : en bonne santé.

saint : moralement parfait, pieux.

sein : poitrine.

seing : signature.